

EXTRAIT DU REGISTRE DE DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 13/03/2023

Reçu en préfecture le 13/03/2023

Publié le

ID : 041-214100109-20230309-2023_012-DE

**Commune
de AZÉ
41100**

(Loir-et-Cher)

Date de la convocation
02/03/2023

En exercice	Présents	Votants
14	13	13

OBJET DE LA DELIBERATION

N° 2023-12 Tarifs cimetière

Séance du 9 Mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf du mois de mars à 19 heures, 30 le Conseil Municipal de la Commune de AZE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame BOULAY Maryvonne, Maire.

Présents : : Mesdames BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine, RENOU Christelle,

Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric, TYTGAT Loïc

Absent : MARCO Benjamin

Mme MOTTIER Catherine a été désignée secrétaire de séance ;

Madame le Maire informe qu'il convient de revoir les tarifs du cimetière à compter du 1^{er} Avril 2023.

Mme CHERAMY rappelle les tarifs actuels qui sont les suivants :

- * pour des concessions, à compter du 1^{er} avril 2022.
 - concession trentenaire :.....375.00€
 - concession cinquantenaire :.....500.00 €
- * pour le columbarium
 - quinze ans :.....467.00 €
 - trentenaire :.....712,00 €

Déposé en ligne le

14 MARS 2023

Mme CHERAMY propose une hausse de 2.5 %. Les tarifs seront donc les suivants :

- * pour des concessions, à compter du 1^{er} avril 2023.
 - concession trentenaire :.....384 €
 - concession cinquantenaire :.....513 €
- * pour le columbarium
 - quinze ans :.....479 €
 - trentenaire :.....730 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal, décident à l'unanimité de mettre en place les tarifs ci-dessus à compter du 1^{er} Avril 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

BOULAY
Loir-et-Cher



Le secrétaire de séance

MOTTIER Catherine

